

Rencontres
Techniques des
Pôles territoriaux et des
Pays

Clermont-Ferrand
27 & 28 Juin 2019

Développeur territorial :
le chaînon gagnant !



Compte-rendu

Atelier Santé : pour un territoire en forme !

21 participants, 28 juin 2019

Animation :

Emilie GRILLE, Directrice du Pays Vallée de la Dore - [Télécharger la présentation >>](#)

Intervenants :

Marie-Pierre CONDAT, Coordinatrice CLS du Pays des Combrailles - [Télécharger la présentation >>](#)

Jacques DAUPLAT, Conseil de Développement du Grand Clermont, chirurgien cancérologue et membre du projet CEPPIA et Jérôme PROUHEZE, Directeur adjoint au Grand Clermont - [Télécharger la présentation >>](#)

Eliane PIQUET, Déléguée territoriale ARS Grand Est - [Télécharger la présentation >>](#)

I-Mise en œuvre territoriale du Plan Régional de Santé Grand Est
II-La démarche santé du territoire des Combrailles
III-Le projet CEPPIA

I- Mise en œuvre territoriale du Plan Régional de Santé Grand Est

Eliane Piquet

Présentation de l'ARS et de ses 2 missions majeures : le pilotage de la santé publique et la régulation de l'offre de santé en région. Ces missions sont en effet essentielles dans un contexte de vieillissement de la population et donc de nécessaire transformation du système de santé.

Retour sur l'évolution de Stratégie Nationale de Santé :

- Un cadre de cohérence sur 5 ans.
- 4 axes majeurs : mettre en place une politique de promotion et de prévention, réduction des inégalités, garantir la qualité et la sécurité, innover pour réaffirmer la place des usagers.

Explications sur les ESP (Equipes de Soins Primaires) et sur les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), 2 modes d'organisation qui permettent de renforcer la coordination des professionnels de santé et de leurs services :

- Les ESP se forment à partir des besoins des patients des professionnels de santé.
- Les CPTS s'établissent à partir des besoins de la population d'un territoire. Elles accomplissent 3 missions socle : l'accès aux soins, l'organisation des parcours de santé et la prévention.

Retour sur le PRS (Plan Régional de Santé) Grand Est et son articulation avec « ma Santé 2022 » : une volonté d'impliquer les usagers et les aidants et de décloisonner le système de santé.

II- La démarche santé du territoire des Combrailles

Présentation du territoire et de sa démarche santé :

- Création de l'Association Avenir Santé Combrailles en 2011
- Contractualisation du plan d'action en CLS (Contrat Local de Santé)
- Exemple de la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelles) de Pontgibaud et de ses innovations comme l'implantation d'un cabinet de radiologie conventionnelle qui fonctionne par télé-médecine

Rôle et objectifs du CLS :

- réduire les inégalités territoriales de santé
- mailler le territoire en MSP
- accompagner et mettre en lien les professionnels de santé
- prévenir le suicide dans le monde agricole
- rendre attractif le territoire sans aide mais par l'instauration d'une dynamique

III- Le projet CEPPPIA (Centre Expérimental de Prévention Prédicative et Participative et Individualisée en Auvergne)

Jacques DAUPLAT et Jérôme PROUHEZE

Présentation du projet CEPPPIA, projet expérimental porté par le Conseil de Développement du Grand Clermont et l'ingénierie de projet du Grand Clermont :

- *Contexte* : une augmentation de l'espérance de vie (jusqu'à 85 ans pour les femmes) mais cette augmentation ne se fait pas forcément en bonne santé. On note effectivement une surmortalité prématurée avant 65 ans à cause des cancers et des maladies cardio-vasculaires. Ce phénomène s'accompagne également d'une augmentation des coûts de traitement et des arrêts maladie avant 55 ans.
- *Objectifs* : prévenir la mortalité prématurée et améliorer le bien-être et l'autonomie des personnes
- *Projet* : rechercher les facteurs de risques pour chaque individu comme le génome, le mode de vie, l'environnement familial et professionnel, les addictions, l'activité physique. Cette recherche doit mettre l'accent sur l'incitation et la motivation des individus et non sur la sanction. Elle s'inspire notamment du concept de médecine 4P (Prédicative, Personnalisée, Participative, Préventive).

Mise en œuvre du projet CEPPPIA :

- Réalisation d'une fiche de santé exhaustive et détermination des niveaux de risque individuel sur une base de citoyens volontaires de 33 à 55 ans. Un programme est alors proposé pour diminuer les risques entre 10 à 15 ans.
- Budget de 600 000 €/an pour 2000 volontaires sur des financements européens, régionaux et partenariaux
- Perspectives futures : phase de consolidation de 2019 à 2021

3 écueils à éviter	5 leviers à privilégier	4 bonnes pratiques
Ne pas négliger le ressort des non-soignants	Dialogue et partenariat	Rencontrer l'ARS pour connaître la stratégie régionale
Ne pas prendre en compte toutes les dimensions (mobilité, cadre de vie)	Promotion des territoires et accompagnement à l'installation	Dialogue élus et professionnels de santé
Ne pas agir sans l'ARS	Diagnostic concerté avec la population	Méthode management de projet

	Répartition des moyens financiers	L'expérimentation et son temps de résultat
	Trouver un « leader » et accompagnateur	